

Un couple de l'ordre que vous avez délégué pour l'abandon et l'incubation; Un certificat du maire attestant que l'ordre d'abandon a été donné, ou, dans le cas de mort par suite de l'incubation, un certificat attestant que l'incubation a été faite; Un certificat de la déclaration faite par le propriétaire, de l'apparition de la maladie dans ses étables, etc.

Une tentative de suicide: Hier, vers 8 heures du matin, un ancien facteur des Postes, nommé Louis Duterte, âgé de 63 ans, pris d'un accès d'aliénation mentale, s'est jeté dans la Seine, à proximité du Pont-Rompu (Tourcoing). Il en a été retiré presque immédiatement et reconduit à son domicile, rue Fin-de-la-Guerre, fort Pouchain.

On a arrêté, dans la journée d'hier, à Tourcoing, Adèle Dequaire, journalière, âgée de 52 ans, sans domicile fixe, et Charles Massé, 18 ans, demeurant à Halluin. Ils manifestent de porte en porte.

Un mur de clôture de 4 mètres de hauteur, appartenant à M. Vanoye, rue du Moulin-Fagot, (Tourcoing) a été renversé sur une longueur de 17 mètres, sous les efforts du vent pendant la tempête de dimanche.

Les agents Saint-Venant et Olivier, en faisant une patrouille, la nuit dernière, ont trouvé, dans la rue du Mont-à-Leux, à Tourcoing, un marchand nommé Martin L., âgé de 32 ans, demeurant rue de Renaix. Il était dans un tel état d'ivresse qu'il s'était couché dans le ruisseau et dormait profondément.

On a également arrêté pour ivresse, Modeste Florin, âgé de 58 ans, gardeur, demeurant rue Saint-Roch, et Jacques Monnier, âgé de 42 ans, bonnetier, demeurant au sentier du Petit-Village, (Tourcoing).

Monnier, accompagné de sa femme a compliqué son cas de tapage nocturne. Ce joli couple, en revenant du cabaret se prit de querelle; les coups succédèrent. La femme âgée de près de 60 ans, eut d'abord le désavantage. Son peu tendre époux l'ayant saisie par les cheveux, lui fit faire ainsi un tour de manège, long, mais dès qu'elle fut lâchée la femme tira son sabot dont elle porta sur la tête de Monnier un coup si violent qu'il en tomba presque assommé.

Monnier se vengea et se fit le sang s'échappant de sa blessure, d'au moins 8 centimètres de longueur et vint faire sa déclaration à la police.

En présence de l'abbé de Monnier la police n'aurait pas hésité à l'arrêter pour ivresse. Quant à la femme, elle fut arrêtée de la même manière. Voyant son mari disparaître, elle s'était mise à sa poursuite. Elle vint donc échouer au même endroit que ce digne homme.

Mme Ernst a révéillé par ses conférences littéraires le sentiment poétique, dans nos populations laborieuses qu'un travail constant incline, avec tout d'un coup, vers les fables poétiques. C'est un vrai service que l'éminente lectrice de la Sorbonne a rendu à la liberté intellectuelle. Notre monde des Lettres n'en remercie.

Chère Mère, l'humble poète Vous tend la main et vous souhaitez En nos murs des succès nouveaux. A vos fiers succès patriotiques, A vos cœurs toujours sympathiques, Vous faire éclater les braves.

Vous nous direz de braves choses. Ce que la brise dit aux roses, Ce que le printemps dit aux nids; Et des ballades étranges, Et ce que tout bas disent les anges Aux petits enfants endormis.

Puis, fille d'une forte race, Vous nous parlez de l'Alsace, Du travail incliné, avec tout d'un coup, Qui n'a pas perdu l'Espérance!... Et qui toujours aime la France Et qui la France aime toujours!

Chère Mère, au cœur charmé, Quand parlez votre voix sonore, La poésie est près d'éclorre, La pensée a son mois de mai: Et tel qui se croyait fermé S'épanouit à cette aurore. Et son rêve absent se réveille D'un rayon du poète aimé.

La loi dans le Beau se réveille, On se reprend d'un cœur plus doux A Masset comme au vieux Corneille; Et, se sentant meilleur par vous, Celui qui d'en bas les acclame Vous dit merci des vers de l'âme. EDOUARD BODIN.

La ville de Lille fait exécuter en ce moment de nouveaux travaux sur un embranchement du canal de la rivière partant de la rue des Tanneurs, ou une voûte s'est effondrée, et allait vers la rue D'Artois. Plusieurs voûtes couvrant le canal s'étaient effondrées. On craint de reconstruction. On établit un radier. Enfin, on ne néglige rien pour éviter de nouveaux malheurs.

A ce propos, disons que le procès relatif à l'accident ne tardera pas à venir devant la première Chambre civile, présidée par M. Le Roy.

Cette affaire, au point de vue des responsabilités, est certainement une des plus intéressantes qui aura été jugées. Le rapport des experts sera déposé cette semaine.

Lundi, vers cinq heures du soir, le sieur D., domestique de M. Boutmy, filateur à Lannoy, venant de faire un chargement de fil, chez M. Boitiaux, rue du Moulin, à Lille, et remontant dans sa voiture pour remettre la bache afin de préserver la marchandise de la pluie, lorsque, étant un faux pas, il tomba hors du véhicule. Le malheureux fut aussitôt relevé et M. Honnart, médecin, immédiatement appelé, constata qu'il portait à la tête de fortes blessures et que la jambe gauche était gravement fracturée. On craint pour les jours de D., qui a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

S'est échappé par la porte, que l'on peut facilement ouvrir de l'intérieur. La police est sur la trace du coupable.

Samedi, à la suite d'un pari intervenu entre quelques amis au café Darras, à Moulines-Lille, un cheval à vaillamment triomphé en franchissant en 90 minutes la distance de Lille à Douai.

Hier, vers 4 heures et demie, rue de la Barre, un homme ivre frappait à coups redoublés un vaillamment qui avait traversé et dont la figure était pleine de sang.

Plusieurs passants étant intervenus pour dégager le vaillamment également frappé par la mauvaise sujet qui prit ensuite la fuite par la rue des Boucheurs. Il fut poursuivi par un de nos concitoyens, qui le fit arrêter par la police et conduire au violon.

Ce mauvais sujet a déclaré se nommer Delfière, André, âgé de 23 ans, ouvrier enrouleur, demeurant rue des Longues Haies, 4, à Roubaix. Il sera seulement interrogé aujourd'hui par M. Gasser, commissaire du 1er arrondissement.

— SOLLIN. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur s'est introduit à l'église, a brisé plusieurs troncs qu'il a vidés. On ne connaît pas l'importance du vol. Elle ne doit pas être considérable, car le voleur a cru devoir visiter la maison du garde-champêtre Marisail, où il a enlevé des chaussures et divers objets, sans abandonner sur la voie publique estimant sans doute qu'ils étaient compromettants ou qu'ils avaient trop de valeur.

— DOTAL. — Nos lecteurs se rappellent l'accident de chemin de fer qui s'est produit, le 3 novembre dernier, à la bifurcation de Cambrai Valenciennes-Somain, sur le territoire de cette dernière commune.

Cet accident, qui eut lieu le 3 novembre, dans le train 457, venant de Saint-Quentin, avait vu son chauffeur tué sous ses yeux au départ de cette ville.

L'impression produite par cet accident sur le brave mécanicien fut telle que Leulier, sentant qu'il n'avait pas le sang-froid nécessaire pour conduire le train, demanda à être remplacé.

Les nécessités du service ne permirent pas de faire droit à sa demande. Leulier continua de conduire jusqu'à la bifurcation de Somain; mais à cet endroit, Leulier, qui avait complètement perdu la tête, perdit l'échappe le train 450 arrivant de Valenciennes.

Le choc fut terrible, les dégâts matériels considérables. L'entrepreneur le conducteur du train tamponné, Célestin Ravoux, eut la jambe droite prise sous un wagon. Il fut dirigé immédiatement à l'hôpital de Valenciennes, où, séance tenante, il subissait l'amputation. Quelques heures après, il était mort.

Leulier comparait samedi devant le tribunal correctionnel de Douai sous la prévention d'homicide par imprudence. Son attitude était bonne; les renseignements fournis sur son caractère excellent; il déclara avoir informé ses chefs qu'il se sentait absolument incapable de faire son service, trop ému qu'il était de la responsabilité de son compagnon; s'il s'est mis en marche c'est sur l'ordre formel qui lui a été donné; il ne saurait accepter la moindre responsabilité dans la rencontre qui s'est produite à la bifurcation de Somain.

Le tribunal de Douai n'a pas cru que Leulier fût complètement excusable, il l'a condamné à 15 jours de prison et à 50 fr. d'amende.

— L'Union géographique du Nord de la France constituée ainsi son bureau: Président: M. Lamy, professeur à Douai. Secrétaire: M. Charrier, conseiller général à Douai.

— CASSEUR. — Le conseil d'Etat vient de réformer l'arrêté du Conseil de Préfecture du Nord, qui avait annulé les élections municipales de cette localité.

On se souvient que le conseil de préfecture avait considéré comme une raison suffisante à motiver l'invalidation, l'envolement d'un certain nombre de bulletins, après le dépouillement du scrutin.

Si cette théorie avait été admise il est tout naturel qu'elle eût été invoquée par les invalides de l'élection de nos adversaires politiques. Maintenant que va faire M. le préfet du Nord?

— Nous espérons que sa décision sera aussi promptement qu'elle est urgente. En attendant, M. Olivier le maire imposé, n'a plus qu'à retourner à ses chères palmes.

— AVESNES. — Le conseil municipal d'Avénes dans sa séance de jeudi soir, a accepté, le legs de 40,000 fr. fait par Mme Hanroye en faveur de l'école d'Avénes, pour l'installation de deux religieuses affectées au service des malades.

— BOULOGNE-SUR-MER. — Les braves marins de Boulogne ont le courage, n'est jamais en défaut. Ils ont eu, il y a quelques jours, une nouvelle d'un naufrage en vue de nos côtes. Il s'agissait d'un brick-golette, le Saint-Joseph d'Auray, capitaine Zozor, venant de Redon à Rotterdam, avec un chargement de blé. Au premier signal le canot de sauvetage fut immédiatement mis à la mer, mais force fut de regagner le port en face de l'impossibilité de rejoindre un navire désemparé et fléant, avec une vitesse effroyable, dans le sens du vent. Quelques instants après, le Saint-Joseph alla, en effet, échouer en face du village d'Andresselles.

menusier, et Marie Coehel, 22 ans, repasseuse. — Urbain Greaser, 25 ans, tisserand, et Elisabeth Cousin, 25 ans, bambrocheuse.

Etat-Civil de Wattrelos DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 décembre. — Léonie Hellia, 21 ans, sans domicile fixe, et Henri Loefel, 23 ans, sans domicile fixe. — Du 12. — Marie Pétilion, vieille Place. — Emile Foret, Grotte. — Du 13. — Victor Derick, rue du Moulin. — Du 14. — Jules Demast-chelier, St Lévin. — Du 15. — Julia Repeaet, Labourer.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 décembre. — Joseph Debois, 45 ans, 10 mois, mdageur, rue Traversière. — Antoine Demoy, 14 ans, 6 mois, sans profession, Sartel. — Du 13. — Pierre Debois, 31 ans, tisserand, Sartel. — Du 14. — Pierre Salembier, 3 semaines, vieille Place. — Gustave Debois, 32 ans, 2 mois, fleur, Sartel. — Du 15. — Adolphe Decoutier, 7 mois, rue Traversière. — Du 16. — Jean Baptiste Hellin, 64 ans, 2 mois, tisserand, Sartel. PUBLICATIONS DE MARIAGES du 11 DÉCEMBRE. — Désiré Liron, 26 ans, tisserand, et Maria Malfait, 26 ans, tisserande.

Etat-Civil de Tourcoing DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 décembre. — Henri Desmetre, rue des Poutains. — Alfred Du Jardin, rue de l'Abrette. — Du 15. — Blanche Leclercq, 11 mois, grand Plaisir. — Sophie Duterte, 72 ans, 1 mois, Pont rompu. — Gustave Schalten, 21 ans, 1 mois, chemin de la Tossée. — Henri Deleu, 10 mois, rue Fin de la guerre.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS Les amis et connaissances de la famille SCRÉPEL, qui ont été priés de se rendre au domicile de Monsieur César-Théophile SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 10 décembre 1881, à l'âge de 67 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Le convoi aura lieu le mercredi 13 décembre, à 9 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 14 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Pays, 25, le jeudi 22 décembre 1881, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Madame Isabelle-Françoise DELFOSSE, épouse de Monsieur Albert PARENT, décédée à Lannoy, le 14 novembre 1881, dans sa 34<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Victor Joseph VAN DER BRUGHE, décédé à Roubaix, le 3 novembre 1881, à l'âge de soixante-six ans et trois mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JOACHIM UNIEU, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1881, à l'âge de trente-deux ans et huit mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— EPOUVANTABLE DÉSASTRÉ. — 3,000 VICTIMES. — Le Globe annonce que l'on a reçu à Plymouth des détails sur les ravages causés par un typhon d'une violence extrême, qui s'est abattu le 8 octobre sur Haiphong, au Tonkin.

Cette dernière ville a été emportée par la violence du courant. Dans les environs, la mer est entrée dans les terres à une très grande distance, certains maisons ont été jus qu'à 6 pieds d'eau. On estime à 3,000 le nombre de personnes qui ont péri. Un grand nombre des bateaux qui d'habitude apportent à Haiphong les riz des campagnes environnantes ont été détruits pendant la tourmente.

— Opinion d'un citoyen à Casquette haute, d'après Pif du *Charivari*, sur les diamants de la Couronne. — Si, au lieu de vendre les diamants de la couronne, on les faisait porter à tous les Français... chacun leur tour. — On y a réfléchi... Mais y en a qui ne le rendraient pas.

— Le Régent serait néanmoins d'une défaite bien difficile, même comme nantisement au Mont-à-Pilat. Cette autre réflexion d'un concierge, sur le recensement, est des plus judicieuses: — Pourquoi que je ne metrais pas une échelle, puisque me voilà officier de l'état civil?

— Autre, inspiré par les vicissitudes de M. Rouvier à la recherche d'un local ministériel. La scène se passe à la police correctionnelle au café de réserve. — Enfin, vous n'avez pas de domicile? — Monsieur le ministre du commerce non plus, mon président.

La tempête de samedi dernier La tempête qui s'est déchaînée ces jours derniers sur le littoral de France a sévi également sur nos côtes et dans tout le nord de l'Europe.

Dans notre région, nous avons à signaler les dégâts suivants: — Dunkerque, samedi soir, entre 8 et 9 heures, les canots jamaiseurs, n° 12 et 13 bis, patron Flanrin et Eggrick, sont venus à la côte, après avoir conduit deux pêcheurs à terre.

Les équipages de ces deux embarcations ont débarqué sains et saufs sur la plage. Les embarcations (n° 12 bis) est partie à la dérive et n'a pas encore été retrouvée. A Calais, on n'a jusqu'à présent aucun malheur à déplorer, mais la population est dans une plus vive inquiétude, car un grand nombre de bateaux pêcheurs sont à la mer.

A Arras, des dégâts de toutes sortes ont été constatés; une énorme pierre a été détachée de la tour de Saint-Jean-Baptiste, et se trouvant dans ce trou béant avec fracas. Plusieurs cheminées ont été renversées.

Les poteaux télégraphiques plantés sur le remblai qui traverse la vallée de la Scarpe près de Saint-Laurent ont été jetés à bas. A Bruxelles, un échafaudage a été jeté bas au nouveau palais de justice.

Une partie de toiture d'une maison, rue de Montoye, a été jetée à terre et est tombée sur un cheval attelé à un tombereau. A Laeken, rue Marie-Christine, une maison en construction est à moitié renversée.

A Garenghem-Anderlecht, une cheminée de la fabrique est tombée sur un atelier et la fabrique complètement détruit. Dans le même faubourg, une maison en construction s'est en partie écroulée.

De tous côtés on signale des poteaux télégraphiques renversés ou brisés. Le train numéro 718, allant de Luxembourg à Bruxelles (Quartier Léopold), a traversé une véritable trombe. Les voyageurs se trouvant dans ce train avaient les arbres tomber et les voitures emportées, notamment celle qui recouvrait la chaufferie de la station de Marloie.

Le train numéro 710, allant de Jemelle à Bruxelles, a été arrêté entre Rixensart et la Hulpe. Il y avait là un peu de vent, le personnel et des voyageurs, ont réussi à rester assis sur le train, et le train pu continuer avec 20 minutes de retard.

Deux wagons vides, poussés par le vent, sont partis de la station de Marloie et se trouvant dans ce train, ont heureusement aucun accident à déplorer. D'Anvers on annonce que plusieurs bateaux ont coulé à fond. Un homme a été précipité dans le canal de Louvain par la force du vent.

— L'incident du Guatemala. — Paris, 19 décembre, 11 heures 10. Le ministre des affaires étrangères a prescrit une enquête sur l'incident du Guatemala. On sait qu'il s'agit du chancelier du consulat de France arrêté par une patrouille.

— L'Empereur d'Autriche à l'Opéra de Vienne. — Vienne, 19 décembre. Le vice-bourgmestre, M. Uhl, a fait aujourd'hui un rapport oral à l'empereur, concernant la catastrophe du Ring-Theater.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

— L'Explosion de Griso. — 150 victimes. — Londres, 19 décembre, 8 h. 55 s. Une explosion de griso s'est produite dans la houillère d'Abra à 7 miles de Bolton. On craint que 180 personnes n'aient péri.

Voici le texte in-extenso de cette dépêche, relative à la remise à lord Granville, par M. Callimaki-Catargi, d'une notice confidentielle sur les régiments de navigation et de surveillance du Danube. « Je regrette que votre départ pour les Pyrénées vous ait empêché d'amener, dans votre notice et selon le programme du 23 août, les passages dont le ton est très agressif contre l'Autriche. Notre attitude, comme on l'a fait voir, est politique et ministérielle, et non pas personnelle. »

On croit que M. Callimaki-Catargi sera mis en jugement pour avoir divulgué des documents diplomatiques.

DERNIÈRE HEURE (Service télégraphique particulier) L'Explosion de Griso près Bolton. Londres, 20 novembre. Le nombre des victimes de l'explosion de griso près Bolton, n'excède pas quarante.

La Jeannette. Saint-Petersbourg, 19 déc. 3 h. 50. Le gouverneur de la Sibirie informe que l'expédition américaine du pôle nord, a retrouvé le navire, la Jeannette, perdu depuis le 17, et qu'elle a porté secours à l'équipage.

M. Roustan à Tunis. Paris, 20 décembre, soir. Des avis particuliers annoncent que le gouvernement inclinerait de préférence à ne pas envoyer M. Roustan à Tunis. La colonie française serait unanime à accueillir cette nouvelle avec une grande satisfaction.

Mouvement administratif. Paris, 20 décembre, soir. M. Dislere et Chabrol, maîtres des requêtes, vont être nommés conseillers d'Etat, en remplacement de MM. Gougeard et Tirman.

Les Boud'Felders. Constantinople, 19 décembre. Le Sultan a proclamé, aujourd'hui, un arrêté sanctionnant un arrangement avec les Boud'Felders.

Bulletin du Commerce. COTONS. Havre, 20 décembre. Couv. de culture de New-York du 19 décembre. 12.05 12.19 12.43 12.58 12.81 12.95 13.06 13.17

SAINBOUX. Havre, 20 décembre. Couv. de culture de New-York du 19 décembre. 10.90 10.95 11.15 11.25 11.40 11.50 11.60 11.70 11.80 11.90

LA RAMIE. Cette plante (*urtica tenacissima*) entre enfin dans la grande utilisation industrielle. Tous les savants, tous ceux qui s'occupent de tissus, ont admiré dans nos expositions la vitrine où étaient exposés les produits qu'on tire de la belle peignée, nacré et brillant, le fil si fin et si solide, les étoffes soyeuses fabriquées avec la Ramie.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.

LA RAMIE. Cette plante (*urtica tenacissima*) entre enfin dans la grande utilisation industrielle. Tous les savants, tous ceux qui s'occupent de tissus, ont admiré dans nos expositions la vitrine où étaient exposés les produits qu'on tire de la belle peignée, nacré et brillant, le fil si fin et si solide, les étoffes soyeuses fabriquées avec la Ramie.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.

Reims, la grande ville de fabrique, vient de fonder une Société anonyme au capital de 1,600,000 francs, pour le peignage et la filature de la flasse de la Ramie. L'affaire après avoir été étudiée et expérimentée pendant six ans, entre dans la période d'application pratique. Le succès et les profits sont certains.